



GENTHOD INFO

E D I T I O N É T É

LE MOT DU MAIRE | LES MOUSSES ET
FOUGÈRES DES MURS DE GENTHOD | PROJET
D'ACCÈS AU LAC | TROTTOIR DU CHEMIN DES
LIMITES | NI HÉRISSON NI PAILLASSON |
PROGRAMME CULTUREL 2012-2013 |
SEMAINE DU GOÛT | LA CANICULE | TAILLE
DES HAIES | UNIRESO | MÉMENTO | **JUIN 2012**

LE MOT DU MAIRE Dans sa séance du 8 mai 2012 le Conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, les comptes de l'exercice 2011. Le budget 2011 avait été préparé en novembre 2010 lors de la dernière législature, en l'absence de sept conseillers municipaux aujourd'hui élus.

En automne 2010, les prévisions des recettes fiscales pour les personnes morales étaient faibles, contraignant l'adoption d'un budget déficitaire, accompagné de mesures de retour à l'équilibre. La bonne nouvelle est qu'en mai 2011 ces mêmes recettes fiscales étaient revues nettement à la hausse, présageant une clôture des comptes 2011 avec un léger boni. Cependant le service de la surveillance des communes nous a imposé, il y a quelques mois, de commencer à amortir le centre communal polyvalent déjà en 2011, une année plus tôt que prévu. Le résultat des comptes 2011 est par conséquent négatif et diminue notre fortune nette de CHF 451'412.53. La fortune nette est de 78 millions, et les liquidités de 31 millions. La commune de Genthod n'a pas de dettes.

François Mazenod | Maire



Promotions 2010 | Harmonie



Le printemps est enfin là!

LES MOUSSES ET FOUGÈRES DES MURS DE GENTHOD

Les murs constituent un habitat de qualité pour un grand nombre d'organismes: mousses, lichens, plantes à fleurs, fougères, reptiles, insectes et autres invertébrés y trouvent refuge. Les vieux murs de Genthod, ainsi que les murs plus récents n'ayant pas subi de nettoyage, abritent des espèces rares. En effet, une mousse rare et menacée en Suisse a trouvé refuge sur le mur qui borde la rue du Village, et une fougère, peu commune à Genève, se trouve sur le mur du belvédère du chemin des Rousses.

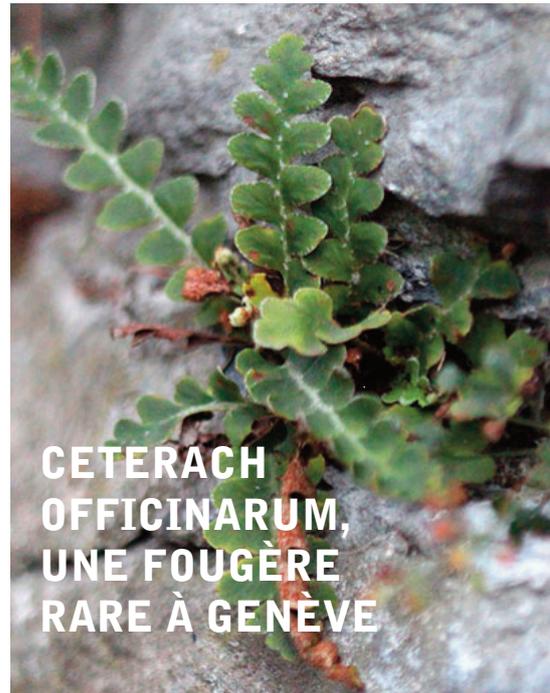
Pour préserver la biodiversité, mais également en vue d'une meilleure conservation des murs anciens, certaines pré-

Le mur de la rue du Village de Genthod est un magnifique exemple de mur ancien. En le regardant de près, vous pourrez y voir plusieurs espèces de mousses et de lichens. Parmi elles, une espèce de mousse rare en Suisse, *Grimmia crinita*, en photo en haut à droite. Elle est très discrète mais facilement reconnaissable, essayez de la trouver!

Dans la courbe du mur qui longe le Belvédère du chemin des Rousses, une petite fougère, le *Ceterach officinal*, *Ceterach officinarum*, également nommée Doradille, a trouvé refuge. C'est une plante du sud qui aime le calcaire. Très jolie avec ses frondes garnies de lobes ronds, elle était utilisée en médecine traditionnelle comme diurétique. Epargnez la petite pousse de Genthod, car elle est très peu fréquente à Genève!



A droite, un vieux mur de Genève qui abrite une des trois populations genevoises de *Crossidium squamiferum*. A gauche, les vieilles pierres ont été crépies, *Crossidium* aussi... Le mur a ainsi perdu toute sa valeur écologique.



CETERACH OFFICINARUM, UNE FOUGÈRE RARE À GENÈVE

cautions doivent être prises lors de leur réfection ou nettoyage; l'utilisation de matériaux ou de techniques inadaptées peuvent entraîner la dégradation d'un vieux mur. Par ailleurs, il est utile de rappeler qu'en règle générale les mousses et les lichens ne détériorent pas les murs et leur nettoyage n'est donc pas indispensable. C'est le cas des deux murs cités ici en exemple.

Plusieurs espèces de mousses des murs sont menacées en Suisse notamment en raison de la disparition de leur habitat de prédilection et de leur nettoyage. Même si, de loin, certains murs paraissent morts, ils peuvent abriter une grande biodiversité.

CETERACH OFFICINARUM, UNE FOUGÈRE RARE À GENÈVE

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter: Hélène Hinden, biologiste
t. 077 446 78 00 | h.hinden@bluemail.ch

Si vous désirez en savoir plus sur les mousses: www.naturalistes-romands.ch/bryo-ge

Bertrand von Arx | DGNP | Service de la conservation de la Nature et du Paysage



Commission de l'aménagement du territoire et du tissu économique

PROJET D'ACCÈS AU LAC

La Commission de l'aménagement du territoire et du tissu économique travaille sur les différentes possibilités d'accès au lac. Elle a notamment effectué une reconnaissance sur le terrain, profitant du niveau des eaux plus bas.

TROTTOIR DU CHEMIN DES LIMITES

Une réalisation intercommunale avec la commune de Bellevue, laquelle suit les travaux. L'enrobé de couleur beige permettra aux usagers d'emprunter ce cheminement même lors de mauvaises conditions météorologiques. Les travaux avancent et seront vraisemblablement terminés d'ici fin juin, début juillet.



Après quelques hésitations, les élèves se lâchent: "Il pourrait demander aux autres ce qu'ils veulent faire.", "Il n'a pas à décider tout le temps du jeu auquel on doit jouer.", "Il peut laisser quelqu'un d'autre décider."

Guidés par les animateurs, les enfants examinent les panneaux un à un. Tous sont encouragés à s'exprimer librement et sont très prodiges dans leurs conseils. Au fur et à mesure de la discussion, les animaux révèlent leur face positive: le mouton ose se montrer différent, l'autruche voit la réalité en face, l'éléphant fait attention aux autres et le requin partage par solidarité. Les enfants comprennent vite que, si l'on peut avoir une certaine attitude parfois, on peut tout à fait en changer, à condition de le vouloir, bien sûr! Pour Aurélie et Julien, c'est une grande satisfaction de voir que les enfants se sentent en confiance dans cet espace de parole, et parviennent à formuler des alternatives positives et constructives à ces attitudes. Aurélie leur dit souvent: "Personne ne peut lire dans votre tête ou dans votre coeur, dites aux autres ce que vous pensez, communiquez!"



NI HÉRISSEON NI PAILLASSON

Une exposition pédagogique sur la non-violence proposée aux écoles du canton par l'ONG Graines de Paix

8 heures du matin à l'école primaire de Genthod: une classe de 6P prend sagement place dans le couloir où sont installés les neuf panneaux de l'exposition pédagogique "Ni Hérisson ni paillasson". Aurélie et Julien, les deux animateurs de Graines de Paix, vont les accompagner sur le chemin de la non-violence durant une heure trente d'animation, conçue spécialement à leur intention.

L'exposition "Ni Hérisson ni paillasson" illustre par des animaux ou des objets-totems des attitudes et comportements très courants qui, dans la vie quotidienne, provoquent, facilitent ou aggravent la violence: Le hérisson toujours en boule, le paillasson qui se laisse trop facilement piétiner, l'autruche qui cache sa tête dans le sable pour ne pas avoir à se mêler d'un conflit, le mouton si sympa mais si conformiste, l'éléphant qui piétine tout sur son passage, font partie des acteurs du parcours proposé. **L'interaction avec les élèves commence: "Est-ce qu'il vous arrive de vous comporter comme un de ces animaux?"** Les petites mains se lèvent avec enthousiasme, chacun y allant de son anecdote. Au début, les enfants ont plutôt tendance à désigner leurs camarades ou leurs frères et soeurs explique Aurélie, rapportant le témoignage d'un élève qui qualifiait un autre de "serpent" tout en montrant du doigt. L'occasion pour les animateurs de rappeler les consignes adoptées par tous au début de l'animation: ne pas accuser ou désigner du doigt, écouter l'autre et respecter ce qu'il dit.

Ils enchaînent: "Quels conseils pourriez-vous donner à quelqu'un qui se comporte comme un serpent, voulant tout diriger?"

JEUX DE RÔLES SUR LE THÈME DU BOUC ÉMISSAIRE

L'exposition "Ni Hérisson ni paillasson" est un excellent tremplin pour ouvrir le champ à de multiples ateliers, activités et débats thématiques.



À la demande de certains enseignants, un jeu de rôles sur le thème du bouc émissaire a été proposé aux élèves dans le prolongement de leur visite de l'exposition. Chaque élève s'est vu attribuer une fonction précise: le bouc émissaire agressé, les agresseurs et les observateurs de la scène. Le décor est posé, laissant une large place à la spontanéité et à l'improvisation. Les élèves sont invités à jouer chaque rôle en alternance, avec un retour ensuite sur les sentiments vécus dans les différents rôles joués, et les alternatives possibles dans les situations difficiles. **Bonne surprise dès la première saynète, des observateurs excédés choisissent d'intervenir pour venir en aide au bouc émissaire, sans que cela n'ait jamais été suggéré par l'animatrice.**

Celle-ci leur demande ce qui a motivé leur réaction: "Même si ce n'est pas notre problème, on peut toujours intervenir en faisant attention à ne pas se mettre en danger, bien-sûr.", disent-ils en cœur.

Une discussion s'amorce autour de cet épisode auquel tous adhèrent à l'unanimité: "Si je suis embêtée, j'aimerais bien qu'on vienne m'aider." dit l'une, à laquelle un autre répond "Je suis content de voir que si j'ai des problèmes les

autres sont là pour moi.". L'animatrice demande aux élèves: "Pourquoi pensez-vous que les agresseurs tapent?".

Les réponses fusent: "Ils ne sont pas sûrs d'eux.", "Ils ne veulent peut-être pas être eux-mêmes victimes.", "Ils n'osent pas dire non." ou "Ils sont victimes de violences eux-mêmes.". Moment fort de partage en observant que certains ont compris qu'ils peuvent prendre part à ce qui se passe autour d'eux, plutôt que de subir parfois. Une jolie introduction à la citoyenneté.

Les animateurs sont satisfaits: le message semble avoir bien été entendu par la classe. Car ce n'est pas par un discours moralisateur, affirmant aux enfants ce qu'ils doivent faire ou ne pas faire, qu'ils vont s'y tenir. Toute la démarche consiste au contraire à amener les jeunes à construire leur propre réflexion sur leur relation à l'autre: rien ne nous oblige à être sympa avec nos amis, on le fait surtout pour ne pas les perdre!

observées: "On vit ces situations, donnez-nous des conseils ou des solutions!". Les animateurs prennent soin d'écouter chacun, et introduisent les bases de la démarche de régulation des conflits (description de ce que voit l'enfant, de ce qu'il ressent et de ce dont il aurait besoin). Ils leur rappellent enfin de ne pas hésiter à exprimer ce qu'ils ressentent: "Personne ne peut lire dans votre tête ou dans votre cœur, dites aux autres ce que vous pensez, communiquez!". Là encore, frustration du peu de temps passé ensemble comparé à la demande et au besoin exprimé par les élèves...

En conclusion, même si l'école de Genthod était en travaux, les valeurs de la semaine thématique "Graines de paix" de l'école sont plantées, signant par là la transformation extérieure et la transformation intérieure de l'école! Un pas dans la direction d'un mieux-vivre ensemble, des petites graines qui grandiront pour en faire des artisans de paix.

"NI HÉRISSON NI PAILLASSON", élaborée par le Centre pour l'Action non violente (Lausanne) en 2004, est très demandée par les écoles de Suisse romande, puisque pas moins de 10'000 enfants ont pu en bénéficier en 2011, dont 50% avec des animations proposées par Graines de Paix. Cela répond à une demande croissante des écoles pour travailler la question du mieux-vivre ensemble, et cela implique surtout que l'exposition s'inscrive dans une démarche qui permette de poursuivre la réflexion en classe.

Graines de Paix

rue Cornavin 11 | 1201 Genève | Suisse | info@graines-de-paix.org
www.graines-de-paix.org | t. +41 22 700 94 14 | f. +41 22 700 94 16

Débat/discussion sur le thème des conflits et de la violence

À la demande d'une enseignante, une animation a été proposée à une classe pour aborder différentes situations problématiques vécues à l'école (racket, violence, intimidations, menaces, moqueries).

Les animateurs questionnent les élèves sur ce qui, pour eux, caractérise la violence et le conflit. Les élèves, là encore, sont très actifs et partagent volontiers leur lecture des difficultés vécues ou

"Ni hérisson ni paillasson", élaborée par le Centre pour l'Action non violente (Lausanne) en 2004, est très demandée par les écoles de Suisse romande, puisque pas moins de 10'000 enfants ont pu en bénéficier en 2011, dont 50% avec des animations proposées par Graines de Paix. Cela répond à une demande croissante des écoles pour travailler la question du mieux-vivre ensemble, et cela implique surtout que l'exposition s'inscrive dans une démarche qui permette de poursuivre la réflexion en classe.

PROGRAMME CULTUREL 2012-2013

Le nouveau programme sera distribué dans le courant de l'été. Vous aurez plaisir à le découvrir, il accueille des artistes gentousiens de talent, fait la part belle à l'humour, et ne manque pas de diversité.

La culture est un des socles sur lesquels une société fonde des valeurs communes. Car c'est bien de conception du monde et de relations entre les hommes dont elle nous parle, au risque, parfois, de nous surprendre, les artistes d'aujourd'hui mettant en mots, en scène et en musique tout ce qui bouscule nos certitudes.

La nouvelle saison culturelle de Genthod s'inscrit bien dans cette démarche. C'est pourquoi la commission culture & bibliothèque et les autorités renouvellent leur engagement financier au titre de l'action culturelle, dans le but de motiver les habitants, leur permettre de faire des rencontres, et trouver sur place des spectacles de qualité. Alors, **Gentousiens, sortez de chez vous, osez la distraction qui vous conduira à la rencontre des autres, de l'autre, de votre village!**

HOMMAGE A JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Décrié par les uns, banni par les autres, il est vrai que le "bonhomme" n'est pas tout ce qu'il y a de plus recommandable.

Et pourtant, à l'occasion du tricentenaire de sa naissance, en vieille-ville de Genève le 28 juin 2012, c'est bien "l'œuvre" du citoyen Rousseau qu'il convient de fêter, tant le génie a marqué son temps et les siècles qui suivirent, encore plus vivant en cette année de commémoration.

Secrétaire d'ambassadeur, écrivain, philosophe, musicien, ce promeneur solitaire n'aura pas été reconnu de son temps tant sa vie aura été faite de contradictions. Afin de lui rendre le plus bel hommage et marquer dignement l'"Année Rousseau", Genève a organisé, depuis plusieurs mois, de nombreuses festivités. Aussi c'est dans ce contexte que la Mairie accueillera, dans le cadre de son programme culturel, vendredi 23 novembre à 20 heures au temple, Rousseau et le Romantisme.

Cette adaptation d'Alain Carré, comédien, accompagné de François-René Duchâble, pianiste, révélera **les contradictions de l'homme et de son temps, de l'écrivain et de sa vie, du divin Jean-Jacques complexe et complexé, contradictoire et sincère, innocent et coupable.**

Nous vous invitons vivement à réserver votre soirée pour un prodigieux hommage en littérature et musique qui ne manquera pas de vous ravir.

À VOS AGENDAS!

"Semaine du goût" du 17 au 22 septembre 2012

La Commission de la culture et la Mairie organisent une semaine entièrement dévolue au goût. Pour vous mettre quelque peu l'eau à la bouche et vous permettre d'ores et déjà de retenir les dates, voici un aperçu des différentes manifestations qui seront proposées:

Lundi 17 septembre

cours de cuisine sur le chocolat animé par le célèbre chocolatier carougeois Philippe Pascoët qui présentera l'origine du chocolat et tous les secrets pour confectionner une ganache

Mardi 18 septembre

repas spécial "Semaine du goût" pour les enfants au restaurant scolaire et, en fin d'après-midi, nous ferons appel à vos talents de pâtissier pour la confection et ensuite la dégustation de "biscuits maison" à l'épicerie au Jardin d'Iris

Mercredi 19 septembre

conférence sur la diététique



Jeudi 20 septembre

repas spécial "Semaine du goût" pour les enfants au restaurant scolaire et en soirée une initiation au vin.

Vendredi 21 septembre

organisation d'un repas entièrement confectionné avec la fameuse bière artisanale des Franches-Montagnes BFM au restaurant du Château. Présentation et explications des différentes bières par Jérôme Rebetez, fondateur de la BFM.

Samedi 22 septembre

la semaine se terminera par l'apéritif de fin de chantier de la rénovation de l'école au cour duquel seront servies les différentes boissons présentées durant la semaine.

Nous espérons vous voir nombreux durant cette semaine dédiée au goût!

Une information détaillée sera envoyée à toute la population dans le courant de l'été.

LA CANICULE

Que faire pour lutter efficacement contre la canicule? Une question qui revient inlassablement, et qui inquiète particulièrement nos aînés, même si, comme cette année, nous n'avons pas encore eu beaucoup d'occasion de souffrir de la chaleur.

L'Office fédéral de la santé publique prévoit quelques règles d'or à suivre lors des grandes chaleurs.

Premièrement, se reposer le plus possible en limitant son activité physique et en essayant de rester chez soi.

Deuxièmement, laisser la chaleur dehors en fermant fenêtres, stores, rideaux et volets, aérer un maximum la nuit, et se rafraîchir en prenant des douches froides.

Troisièmement, boire au moins un litre et demi d'eau par jour et manger léger.

Ces quelques astuces permettront à chacun de lutter efficacement et facilement contre les fortes chaleurs estivales.

TAILLE DES HAIES

Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 m au-dessus du niveau de la chaussée toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies ne peuvent dépasser une hauteur de 2 m au-dessus de ladite voie. Ce travail doit être exécuté à front des chemins communaux et privés jusqu'au 15 juillet 2012.

VEGETAUX NUISIBLES ET PARASITES

Les propriétaires dont les parcelles sont envahies par des éléments de nature à infecter les fonds voisins sont tenus de les nettoyer jusqu'au **15 juin 2012** conformément à l'article 38 du règlement d'application de la loi sur la promotion de l'agriculture (M 2 05.01).

Passé ces délais, il y sera procédé d'office, aux frais des propriétaires, et les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi.

UNIRESO

La Commune de Genthod et unireso ont le plaisir de vous proposer une réduction exceptionnelle de CHF 150.-- sur l'achat d'un nouvel abonnement annuel

unireso "Tout Genève". Cette aide financière vise à favoriser l'utilisation des transports publics et à soutenir la mobilité des familles.

L'offre réservée aux nouveaux abonnés (pas d'abonnement annuel en cours de validité après le 4 janvier 2012), n'est pas cumulable avec d'autres rabais (par ex: rabais famille).

Pour souscrire à cette offre, il vous suffit de vous inscrire à la mairie jusqu'au vendredi 6 juillet 2012. Les ayants droit à l'offre aux nouveaux abonnés recevront par la poste le bon de réduction. Il est à faire valoir d'ici au samedi 14 juillet 2012, avec une pièce d'identité, à une agence TPG ou CFF, pour un abonnement à tarif promotionnel.

L'abonnement sera valable une année, avec une date de début de validité choisie dans un délai de 3 mois (2 mois en agence CFF). Il n'est pas remboursable.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter info mobilité unireso au 0900 022 021 (CHF 0.94/l'appel depuis un réseau fixe).



**PENDANT LA CANICULE,
RAPPELÉZ-VOUS LE FROID GLACIAL
DU DÉBUT D'ANNÉE!**

MÉMENTO

Aide sociale

Vous êtes une personne âgée, domiciliée à Genthod. Avez-vous besoin d'un transport pour vous rendre en véhicule chez le médecin, à l'hôpital, pour des courses alimentaires devenues difficiles? Demandez notre service d'aide sociale au 022 774 19 81 | 29, rue du Village (1^{er} étage) | 1294 Genthod.

Epicerie

L'épicerie vous reçoit désormais les mardis et jeudis de 8h à 12h et de 16h à 18h15, les mercredis et vendredis de 8h à 12h, les samedis et dimanches de 9h à 12h.

Bibliothèque communale

La bibliothèque sera fermée durant l'été du 27 juillet au 17 août. Elle sera ouverte samedi 7 juillet de 9h à midi en plus de l'horaire habituel.

Promotions

Venez nombreux à cette incontournable fête qui marque la fin de l'année scolaire, le vendredi 29 juin 2012 sur le terrain de sport de l'école. Elle débutera à 17h45 par le traditionnel lâcher de ballons et le cortège démarrera à 18h. Il sera suivi par la cérémonie officielle. Après l'apéritif, plusieurs stands proposeront de quoi vous sustenter. Le bal animé par Blue Note se terminera à 1h.

Vacances scolaires

Les enfants seront en vacances dès le samedi 30 juin et reprendront le chemin de l'école le lundi 27 août.

Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle

La Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle vient à votre rencontre le samedi 7 juillet à la Vigne Blanche. En effet, la FASE active sur les communes de Genthod et Bellevue organise une journée portes ouvertes pour les enfants de 7 à 77 ans. Outre un tournoi de football et une initiation à la danse, vous pourrez également profiter de la buvette, de grillades et de nombreuses animations. Une formule identique se déroulera le dimanche 8 juillet à Pregny-Chambésy sur le terrain de la mairie.

Fête nationale

Cette année la Fête nationale sera célébrée à Genthod sous le chapiteau, sur le terrain de sport, derrière l'école, malgré le chantier en cours.

Un apéritif en musique avec l'Harmonie de Genthod-Bellevue marquera le début des festivités à 18h30. Dès 19h, la Compagnie des sapeurs-pompiers servira un repas préparé par ses soins. Le programme complet sera distribué ultérieurement dans les boîtes aux lettres.

Genthod Art

La salle Venturelli, dans le domaine du Saugy, accueillera du mardi 13 au dimanche 18 novembre l'exposition d'art bisannuelle de la Commune. Celle-ci permettra à tous les artistes gentousiens d'exprimer leurs talents et de les faire connaître. Des informations complémentaires suivront par un tous-ménages diffusé dans le courant de l'été.

